



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de St-Côme-Linière
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière,
de la susdite municipalité,

Il y aura une assemblée spéciale **le mercredi, 22 avril 2026, à 17 h 00**, au lieu ordinaire des sessions (Salle Optimiste).

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de règlement – Règlement no 443-2026 décrétant des travaux de 2 845 993 \$ dans le cadre d'un développement domiciliaire et un emprunt de 1 371 993 \$
5. Offre de services – Jean Leclerc Excavation – Travaux non-accès
6. Excavation Paul Jacques Inc. – Travaux non-accès
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ à St-Côme-Linière ce 20^e jour du mois d'avril 2026.

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, résidante à Saint-Côme-Linière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le vingtième jour du mois d'avril 2026, à chacun des endroits suivants, savoir : Hôtel de Ville et site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour d'avril 2026

Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière